

Niveau élevé commun de sécurité des réseaux et de l'information dans l'Union

2013/0027(COD) - 17/06/2016 - Recommandation déposée de la commission, 2e lecture

La commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs a adopté la recommandation pour la deuxième lecture contenue dans le rapport le d'Andreas SCHWAB (PPE, DE) sur la position du Conseil en première lecture en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil concernant des mesures destinées à assurer un niveau élevé commun de sécurité des réseaux et de l'information dans l'Union.

La commission parlementaire a recommandé que le Parlement **adopte la position du Conseil en première lecture** sans y apporter d'amendements.

Pour rappel, la proposition de directive établit des mesures visant à assurer un niveau commun élevé de sécurité des réseaux et des systèmes d'information dans l'Union afin d'améliorer le fonctionnement du marché intérieur.